



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Montant des pensions

Question écrite n° 50206

### Texte de la question

M. Martin Malvy appelle l'attention de M. le ministre délégué à la coopération sur la situation des retraites français anciens expatriés en Afrique. En effet, la dévaluation du franc CFA en date du 12 janvier 1994 a entraîné une diminution brutale du pouvoir d'achat des retraites versées à nos concitoyens par les caisses de sécurité sociale de la zone franc. De plus, le tiers de ces caisses locales a aujourd'hui cessé tout paiement de pensions à ces anciens expatriés. Une mission conduite par l'inspection générale des affaires sociales a été chargée de procéder à une évaluation des difficultés liées à la protection vieillesse des Français expatriés en Afrique et de proposer les solutions envisageables aux problèmes ainsi recensés. Il lui demande donc de lui faire connaître les conclusions de cette étude et les mesures urgentes qu'il entend prendre pour répondre aux attentes des retraités concernés.

### Données clés

**Auteur :** [M. Malvy Martin](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50206

**Rubrique :** Retraites : généralités

**Ministère interrogé :** coopération

**Ministère attributaire :** coopération

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 mars 1997, page 1592